

PREFET D'EURE ET LOIR

ARRETE N° 2015107-0002, DU 17 AVRIL 2015

PORTANT PROROGATION DU BREVET NATIONAL DE SECURITE ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU le décret n° 77-1177 du 20 octobre 1977 relatif à la surveillance et à l'enseignement des activités de natation modifié par décret n° 91.365 du 15 avril 1991 ;
- VU le décret n° 91.834 du 30 août 1991 modifié par le décret n° 92.514 du 12 juin 1992 et n° 92.1379 du 30 décembre 1992 relatif à la formation aux premiers secours ;
- VU le décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme ;
- VU l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique modifié par arrêté du 22 juin 2011 ;
- VU l'arrêté interministériel du 5 septembre 1979, modifié portant agrément des associations en vue de la préparation au brevet national de sécurité et sauvetage aquatique;
- VU la circulaire ministérielle du 25 octobre 2011 relative aux modalités de délivrance du brevet national de sécurité et sauvetage aquatique ;
- VU l'arrêté préfectoral n° 2015063-0001 du 04 mars 2015 portant constitution d'un jury d'examen pour l'obtention du brevet national de sécurité et sauvetage aquatique et pour la vérification de maintien des acquis pour les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique ;
- VU les conclusions de la délibération du jury en date du 10 avril 2015 concernant la vérification de maintien des acquis,

SUR proposition de M. le Sous-préfet, Directeur de Cabinet de la Préfecture d'Eure-et-Loir,

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) est prorogé pour une durée de cinq ans aux personnes dont les noms suivent :

BASTIEN Clara, née le 26 février 1992 GAUDICHEAU Mathilde, née le 03 septembre 1992 GUET Pauline, née le 27 août 1987 GUILLOT William, né le 1et décembre 1991 LARGERON Marc, né le 12 novembre 1991 LEGOUE Sébastien, né le 06 janvier 1986 MACK Valérie, née le 16 octobre 1987 MARVIN Florence, née le 18 juin 1963 MICHEL Karine, née le 08 novembre 1976 NICOLO Mickaël, né le08 février 1978 ROY Florent, né le 07 septembre 1983 ARTICLE 2 – M. le Secrétaire Général, M. le Sous-préfet Directeur de Cabinet du Préfet, M. le Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir, M. le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet, Le Sous-préfet, Directeur de Cabinet

Erédéric CLOWEZ